

Compte rendu réunion
EHPC, Eco Habitat Partagé Calmette
Dimanche 7 octobre 2018, 18:00/20:00

Présents :

- | | |
|------------------------|------------------|
| 1. Anne -Sophie | 8. Evelyne |
| 2. Armelle | 9. Henri |
| 3. Benoît | 10. Joël |
| 4. Bernard & Marie T . | 11. Marie Claire |
| 5. Catherine | 12. Pascal |
| 6. Claude & Jean-René | 13. Paulette |
| 7. Eric & Janine | 14. Sara |

Absente excusée :

- Claude J.

Absents

- Céline & Sébastien

Ordre du jour

1. Approbation rapport AG
2. Répartition des tâches du bureau
3. Signatures de la charte
4. Volets roulants
5. Listels
6. Sols
7. Réservation des salles de réunion
8. Logo Henri
9. ARC
10. Syndic bénévole
11. Adoucisseur
12. Questions diverses

En préambule : les membres du groupe s'inquiètent de l'absence répétée de Céline et Sébastien et ce, malgré leur petit message transmis par mail. Marie-Claire et Eric ont essayé de les joindre mais sans succès. Le problème bancaire lié au paiement de la formation de Pascal LANSELLE n'a heureusement pas eu de conséquences financières. Notre groupe a besoin de savoir s'ils poursuivent le projet, il n'aimerait pas les voir décrocher car « on les aime bien nos jeunes »... Henri, Bernard et Janine se proposent de les rencontrer.

RAPPORT MORAL de l'AG

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

BUREAU, tâches

Eric rappelle qu'il a besoin d'être délesté surtout pour les archives. Evelyne va le rencontrer le 09 octobre afin de lui apporter son soutien.

Il est convenu que l'ordre du jour des réunions sera envoyé, par la secrétaire, 5 à 6 jours avant la rencontre ; il sera structuré par le Bureau mais il appartient à chacun de faire des suggestions qui pourront compléter celles émises au terme de la précédente réunion.

SIGNATURE DE LA CHARTE

La charte est signée par les trois derniers habitants.

VOLETS ROULANTS

Les appartements émergeant au PSLA peuvent-ils bénéficier de volets roulants supplémentaires ? Ils sont d'ores et déjà acquis pour les baies vitrées des studios.

Lors de la signature de son contrat, Evelyne (dispositif PSLA) a soumis à Mr LEMASSON son souhait, moyennant un supplément réglé dès la commande, d'avoir du parquet au sol. Mr LEMASSON lui a répondu que cela devait être étudié ; la porte n'est pas fermée.

Intérêts des volets : maintien de la chaleur, protection de la vue de l'extérieur et du soleil, surtout à l'ouest. Non blindés, ils ne sont pas un élément de sécurité. Les fenêtres vont être équipées de stores en PVC, pas très beaux, pas très sains...mais les VR sont également en PVC

Le prix communiqué pour les volets nous semble relativement bas, s'explique-t-il par la quantité requise ? est-ce bien le prix pour les porte-fenêtres ? Les volets électriques sont préférables pour une meilleure isolation.

Catherine envoie nos souhaits de volets roulants à Élise LAMBERT et copie à M. BROCHARD.

LISTELS

Ils seront posés aux 2/3 de la hauteur de la faïence, qui sera blanche.

Le groupe s'est accordé sur le choix de 5 couleurs (cf.photos sur le blog).

Les listels proviennent de VOGUE System – Interni.

Réf 1 : rosso ral 3020

Réf 2 : cielo ral 230 70 20

Réf 3 : cobalto ral 5022

Réf 4 : turchese ral 6034

Réf 5 : oltremare ral 5005.

Ultérieurement, chacun choisira une de ces 5 couleurs pour sa salle de bains.

SOLS

Tout comme pour les listels, nous devons choisir 5 sols PVC ; La qualité des « Composés Organo Volatils » est bonne, ils seront déroulés et collés, mais vigilance sur la colle qui elle peut contenir ces COV.

Le choix du groupe s'est porté sur les références suivantes :

Réf 1 : Almeria Red - 2m 24103029 et 4m 24102029. Dimension de la dalle 25 cm x 25cm.

Réf 2 : Chêne moderne miel - 2m 24103 010 et 4m 24102 010. Dimension de la lame : 16,6 x 100 cm.

Réf 3 : Hêtre Fayard naturel - 2m 24103 001 et 4m 24102 001. Dimension de la lame : 7,8 x 100cm.

Réf 4 : Hêtre Fayard clair - 2m 24103 002 et 4m 24102 002. Dimension de la lame : 7,8 x 100 cm.

Réf 5 : Chêne rustique blanchi - 2m 24103 003 et 4m 24102 003. Dimension de la lame : 001 14,3 x 100cm.

Ultérieurement, chacun choisira un ou deux de ces 5 revêtements pour son appartement.

SALLES DE REUNION

Qu'en est-il du déménagement de la Maison des Associations ? Est-on enregistré ? Avons-nous signé pour pouvoir réserver une salle à la future adresse ? À la Guérinière, le parrainage de 2 adjoints au maire est exigé ; l'inscription se fait en ligne. Pascal se renseigne pour disposer d'une salle du quartier St Jean Eudes.

LOGO

Henri nous a transmis un projet de logo mais il faut avant de dessiner celui-ci se mettre d'accord sur un nom pour notre habitat. La plupart des habitats groupés en ont un.

L'HAIKU : proposé par Henri ; c'est un court poème japonais de trois lignes (les 3 étages de notre immeuble) et de 17 syllabes (nos 17 appartements).

CALUMETTE avait été proposé par Joël mais le vote à main levée montre qu'il ne fait pas l'unanimité.

KUNVIVI ; il y a très longtemps, au début du projet, Joël avait soumis ce nom qui signifierait « *vivre en bonne intelligence* » en espéranto.

On laisse mûrir...

ARC Association des Responsables de Copropriété

L'ARC organise à Paris les 17 et 18 octobre, le 10ème salon indépendant de la copropriété à destination des copropriétaires, conseils syndicaux, syndicats bénévoles... Evelyne, à Paris la semaine prochaine, va tenter de s'y rendre. L'entrée est gratuite et la constitution de notre syndicat bénévole est à construire.

QUESTIONS DIVERSES

- **Trouble de voisinage**

Monsieur L. a adressé un courrier à la Mairie pour se plaindre de l'arrachage d'une haie entre sa propriété et la bande de servitude. Cette haie se situait sur « notre » propriété qui à ce jour est encore celle de CaenLa Mer Habitat

Le 28 septembre, à 16:00, une réunion multi-partite a été organisée sur le chantier. Monsieur L., accompagné de Jean-Michel de l'association Stéthoscope, a rencontré le maître d'ouvrage (Mr Brochard et Mr Marie), le maître d'œuvre (Me Lambert) et le maître d'usage (Joël, Paulette, Sara et Henri). Mr L. estime que son jardin est *laissé à découvert* et demande à ce qu'un mur soit élevé *pour le protéger*. Mais il s'avère que la haie arrachée pour les travaux étant sur notre terrain, le coût d'une 'clôture opaque' mitoyenne devrait être partagé à parts égales entre l'EHPC et ce voisin : il refuse cette proposition.

Mr L. surenchérit dans sa plainte : il demande à ce qu'un mur de soutènement soit construit pour palier la différence de niveau (lié au PLU) qui existe désormais entre son terrain et le nôtre, il craint des écoulements ; il lui a été rétorqué qu'une buse est prévue, elle renverra les eaux de pluie vers notre réseau pluvial qui va vers le jardin.

Ce monsieur semble assez chicanier voire procédurier ; nous convenons qu'il s'agit là d'un problème technique qui devra être résolu par le maître d'ouvrage, CLMH.

Toutefois pour maintenir de bons rapports de voisinage, nous proposons qu'un talus soit créé, l'EPHC pourrait y planter une haie brise-vue qui, selon les règles du code civil, serait à 50cm de la propriété et d'une hauteur de 2m.

Nous décidons de ne pas nous manifester auprès de Nicolas JOYAUX et Nathalie BOURRIS (Mairie).

Ajout du 11octobre : Joël a reçu une invitation à une réunion à la Mairie le 5 novembre avec les parties intéressées pour étudier le problème

- **Rectifications demandées aux géomètres pour l'appartement N°3**

Elles sont faites ; il devient urgent de les leur faire parvenir.

- **Réunion de suivi de chantier**

Malade, Joël a oublié d'informer le groupe de la première réunion de chantier organisée vendredi dernier et n'a pu s'y rendre. Me JAMET l'a contacté en rappelant que le groupe était attendu... Des excuses ont été présentées.

→ La prochaine réunion est programmée **Vendredi 19 octobre, à 11:00, sur le chantier**. Tout le groupe est invité ; Marie-Claire, Benoît, Paulette, Jean-René et Evelyne pensent s'y rendre.

Prochaine réunion
lundi 22 octobre, 18 :15
Maison des Solidarités

La réunion traditionnelle du dimanche est reportée au lundi à cause des vacances.

A l'ordre du jour (qui devra être complété) : le syndic, l'adoucisseur, l'ARC, les 40 pages du règlement de copropriété...